COMITÉS CITOYENS

Participation citoyenne Page 4

GESTION DES RISQUES

Crue, neige, canicule Soyons toujours prêts! Page 9

PETITES VILLES DE DEMAIN

Redonnons du coeur à la nôtre Page 16



> Inventaire des oeuvres d'Art

La commune dispose d'une importante collection de tableaux qui pour bon nombre d'entre-eux et jusqu'à récemment, étaient si peu mis en valeur. En partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelle, un travail d'inventaire a été entrepris, afin d'une part de mieux connaître ce patrimoine et d'autre part d'engager des travaux de restauration sur les œuvres qui le nécessitent.

A terme, l'ambition de l'équipe municipale est de faire à nouveau voir ces œuvres et faire redécouvrir des artistes de renom qui ont séjourné et peint sur notre territoire.

Éditorial

Alors que la crise sanitaire n'en finit plus de contraindre nos vies sociales, culturelles ou nos libertés de déplacement, il nous faut nous engager pleinement au service de l'intérêt général et poser un regard confiant sur l'avenir.



En 2021, nous restons déterminés à transformer les idées en actions concrètes. Un grand nombre de projets sont en préparation et verront le jour dès prochains mois : la réfection des terrains de tennis ou de football, la construction d'un nouveau skate-park, rénovation énergétique des bâtiments publics, repenser nos places et squares publics... Nous y travaillerons avec l'appui des partenaires locaux, avec celui des comités citoyens désormais à l'œuvre, avec l'ensemble des habitants de Moret-Loing-et-Orvanne.

Nous souhaitons aussi nous engager pour une gestion saine et transparente, faisant face aux difficultés sans les camoufler. En 2021 nous devons :

- Assainir la situation de nos écoles, salles ou hôtels recevant du public et faisant l'objet d'avis défavorables des autorités vieux parfois de près de 20 ans.
- Régulariser la situation des agents de la collectivité, sans mélange des genres parfois grossier entre emplois communaux, communautaires, voire du CCAS...
- Adopter une gestion digne du patrimoine de notre commune sans le vendre, le disperser ou l'oublier au fond des caves.
- Urbaniser sur des bases solides plutôt que de s'accommoder de situations inacceptables (travaux de la place de l'Hôtel de Ville lancés avant d'avoir consulté les services compétents de l'archéologie préventive, constructions sur des terrains qui ne nous appartiennent pas (château d'eau et un des forages d'eau de la ville de Moret), accaparement de parcelles des autres (maison éclusière) ...
- Adopter des pratiques de demain, plutôt que d'en entretenir certaines interdites depuis plus de 10 ans (gestion des déchets verts) ...

Soyons ambitieux, exigeants, mais aussi respectueux des règles publiques. Faisons face aux réalités en toute transparence, en toute responsabilité.

Dikran Zakeossian
Maire de Moret-Loing-et-Orvanne

Conclusions de l'audit financier

L'audit financier commandé par la ville de Moret-Loing-et-Orvanne dans les semaines qui ont suivi l'élection municipale, a été présenté par Dikran Zakeossian lors du conseil municipal du 28 janvier. Ce travail s'avère riche d'enseignements pour aborder les prochains exercices budgétaires et anticiper la perte de certaines recettes.

clés sont à retenir.

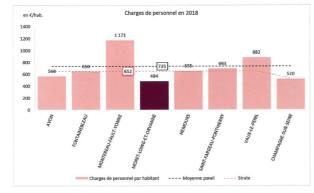
- Après plusieurs années d'endettement élevé, la situation s'améliore pour revenir dans la moyenne des collectivités (capacité de 7,2 ans en 2020).
- En lien avec des recettes limitées, le niveau d'épargne de la ville reste faible par rapport aux communes voisines et/ou de même strate, ce qui oblige notre commune à emprunter pour financer ses projets, et donc à augmenter "mécaniquement" la dette par habitant.
- Depuis 2016, notre commune a bénéficié de différentes recettes exceptionnelles pour financer ses projets et pour améliorer ses résultats annuels (500.000 € de la vente de l'École centrale, 225.000 € de prime aux maires bâtisseurs de Veneux, vente de biens immobiliers plus de 800.000 €, l'indemnisation de 600.000 € du sinistre survenu à l'église de Veneux-les-Sablons, qui attend toujours sa reconstruction...). Elle a aussi utilisé une partie de sa trésorerie communale au fil du temps (Résultat cumulé global passant de 2,4M € en 2017 à 0,6M € en 2020).
- La commune a globalement des charges de fonctionnement moins importantes que les communes voisines et/ou de même strate. Cette situation est à rapprocher de ses ressources limitées et du transfert de certaines compétences à la CCMSL. Il tient aussi à des moyens en personnel limités (-35% par rapport aux autres communes de taille équivalente). Pour les années à venir, plusieurs inquiétudes pèsent du côté des dotations de fonctionnement de l'Etat. Du fait de son statut de commune nouvelle, Moret-Loing-et-Orvanne continuait à bénéficier de certaines aides aux zones rurales (Dotation de Solidarité Rurale, réservée aux communes de moins de 10 000 habitants). Cette dérogation devrait prendre fin à partir de 2023 et la commune perdrait l'équivalent de 416.000 € par an!

Al'inverse, la ville est inéligible aux dotations tournées vers les communes strictement urbaines dont la

Parmi les conclusions et projections de l'analyse Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) conditionnée budgétaire de ces derniers mois, plusieurs points à la proportion importante de logement sociaux. Enfin, la dotation générale de fonctionnement (DGF) que nous percevons est plutôt faible, en lien avec les "bases "fiscales historiques de nos "petites " communes déléquées, et une sous-estimation de la population actuelle de Moret-Loing-et-Orvanne par l'INSEE.

Comparaison des charges de personnel

Les charges de personnel de MLEO sont inférieures aux moyennes (communes du panel + strate nationale). Elles s'élèvent à 484 €/hab. pour la commune de MLEO contre 735 €/hab. (panel) et 652 €/hab. (strate)



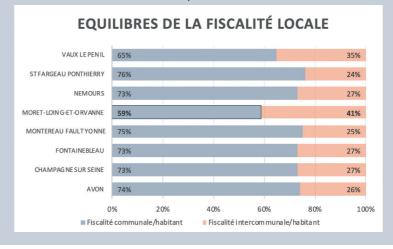
En conclusion, cet audit a démontré que Moret-Loing-et-Orvanne est dans une situation de faibles recettes avec un risque accentué sur les prochaines années et de faibles marges de manœuvres sur son fonctionnement alors même que bon nombre de besoins ne sont pas couverts.

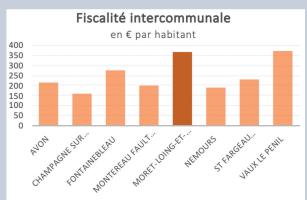
Pour garantir un bon niveau d'investissement et maîtriser sa dette, la commune devra donc être attentive à ses dépenses de fonctionnement. Elle sera aussi amenée à rechercher le maximum de subventions publiques avant de financer ses projets, en conservant un volume annuel d'investissements cohérent.

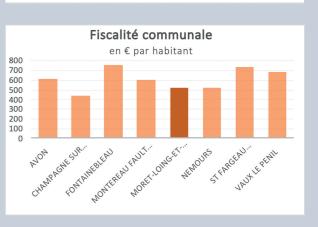
> Dikran Zakeossian Maire de Moret-Loing-et-Orvanne

Un équilibre peu commun entre la commune et la CCMSL

Alors que la fiscalité de la commune est plutôt faible par rapport aux communes de taille équivalente, la fiscalité de la CCMSL est l'une des plus élevées du département bien que son nombre de compétences soit dans la moyenne (24). Moret-Loing-et-Orvanne est la seule ville du panel étudié dont 40% de la fiscalité locale (hors déchets) remonte à sa communauté de commune ! Plus encore, notre commune finance 60% des ressources fiscales nettes de la CCMSL (reversements et ajustements communaux déduits)... Il n'aura échappé à personne que l'équilibre est tout autre concernant la représentation des élus.







https://www.impots.gouv.fr/portail/statistiques

Le conseil en direct

Pour le premier conseil municipal de l'année, les élus avaient à délibérer sur 11 points à l'ordre du jour.

Un des principaux points de cet ordre du jour concernait le dépôt de plusieurs projets au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR). En raison de la crise COVID et de l'installation tardive du Conseil municipal, les services de l'Etat ont accordé un délai supplémentaire pour déposer ces dossiers. Ce dispositif pourrait permettre à la commune de bénéficier de financements pour la conduite de plusieurs chantiers : des travaux d'accessibilité pour l'Ecole Ravanne et pour l'Hôtel de Ville, des travaux sur la défense incendie pour la rue Madame, la sécurisation des bords du Loing et des travaux de réhabilitation du gymnase de Moret-sur-Loing.

Dans un contexte budgétaire " sensible les prochaines années, le conseil municipal s'est également prononcé en faveur d'un taux unique de la taxe d'aménagement.

Cette taxe s'appliquera uniquement sur les nouvelles opérations soumises à autorisation d'urbanisme : construction, reconstruction et agrandissement de bâtiments, aménagement et installation de toute

nature. Jusqu'alors, les taux étaient différents d'une commune "historique" à l'autre : 3% sur Ecuelles, Montarlot et Moret-sur-Loing, 4% sur Episy et 5% sur Veneux-les-Sablons.

En adoptant un taux unique de 5%, la recette d'investissement escomptée sera en moyenne de 170.000 € par an.

Dikran Zakeossian Maire de Moret-Loing-et-Orvanne



Membres des comités citoyens

> pour Écuelles

Marco CAMPESTRINI, David CORVO, Christian De MOOR, Fabienne DORIVAL, Sylvain GEORGELIN, Caroline GNASSOUNOU, Andreia MAGARINHO, Pascal MAHIEU, Marie-France MENIN, Hélène PAEPEGAEY, Lionel PASSINGE, Alain PRÉHOST, Joëlle PRÉHOST

> pour Épisy

Nadine AUDAT, Franck CONTE, Béatrice GATEAU, Mme GRANGIER, Anne-Hélène LATASTE, Guillaume LATASTE, Cédric LATASTE, Christine LAYA, Jean-Michel LAYA, Emeline NARCE, Angeline OLIVAN, Romain PIOLI, Alexandre ZENERINO

> pour Montarlot

Maryse BERLINGER, Odile BURLEY, Armelle CORBIER, Sylvain FELDEN, Josette LECLERC, Carole LETESSIER, Martine LOEUILLOT, François MARCHAND, Régis MARMOUSET, Sébastien MASSON, Michel PLASSART, Claudine TOURBILLON

> pour Moret-sur-Loing

Sorina BAILLAT, Sandrine DANNEELS, Aurélie DELMAËT, Emilie DENIAU, Jean-François DOUBRERE, Odile FILLEUL, Arlette GUYOT, Olivier KOSTIK, Jean-Claude LAPRADE, Joëlle MANIGHETTI, Lionel MAAZA, Denis PRIEUR, Stéphane ROUX, Richard VINCENT

> pour Veneux-Les Sablons

Geneviève BLANC, Danielle BOUDINET-ASSINARE, Jean-Paul DEPIREUX, Marguerite FOISSAC, Jacques HALTRUYE, Yoana HERAULT, Dominique HOARAU, Olivier LUSSON, Agnès MURIER, Gérard RIGOU, Gilles ROUGON, Sabine ROUX, Sabine SEGURA, Jean-Louis VILLAIN



Les comités citoyens sont lancés!

A l'initiative de Jean-Philippe Fontugne et d'Olivier Théot, vos élus en charge de la participation citoyenne, la ville a engagé à l'automne la création des comités citoyens, en lançant des appels à candidature. 160 candidats se sont portés volontaires pour constituer ces comités, dans les 5 communes historiques de Moret-Loing-et-Orvanne. Il était donc nécessaire d'organiser un tirage au sort pour désigner celles et ceux admis à siéger au sein de chaque comité composé au maximum de 14 membres.

Le tirage au sort s'est déroulé ce mardi 19 janvier 2021 en mairie déléguée de Veneux-Les Sablons, en présence des maires délégués, d'élus majoritaires et minoritaires et sous le regard de la presse locale. Bien qu'un certain nombre de candidats n'aient pas été désignés par le tirage au sort, ils ne seront pas pour autant écartés de ce processus de démocratie participative.

Les 5 comités citoyens sont donc désormais constitués et vont pouvoir débuter leurs travaux. Des réunions ont été organisées début février pour les installer dans leurs fonctions et pour engager les premiers travaux. À terme, les comités citoyens seront saisis des projets de construction d'équipements structurants, d'aménagement urbain, sur toute autre problématique d'intérêt général ou préalablement à certaines délibérations du Conseil Municipal. Ils pourront également initier des projets citoyens, avec le soutien de la municipalité.



Pour toute information sur le Comité Citoyen de votre commune déléguée ou pour suivre les avancées des différents ateliers, n'hésitez pas à scanner le QR CODE ou bien à suivre sur la page dédiée à la participation citoyenne : http://moret-loing-et-orvanne.fr/participation-citoyenne/

Accessibilité de la gare SNCF : peut mieux faire !

Le chantier de mise en accessibilité de la gare SNCF de Moret – Veneux-Les Sablons a débuté ces derniers jours et ce, pour une durée estimée à 18 mois. C'est dans ce contexte que la commune a été sollicitée pour émettre un avis quant aux installations et aux aménagements prévus.

Or pendant l'automne, la construction d'un 4^e ascenseur permettant l'accès aux quais depuis la gare routière a été supprimée du programme initial, pourtant déposé devant la sous-commission départementale d'accessibilité et ayant fait l'objet d'un avis favorable. Une incohérence totale puisque cet ascenseur devrait desservir la nouvelle gare routière pour les personnes à mobilité réduite.

Ce revirement qui ne s'explique autrement que par des recherches d'économies selon le Maire de Moret-Loing-et-Orvanne a fait l'objet d'une demande de précisions auprès de Valérie Pécresse, présidente du Conseil régional, d'Ile-de-France Mobilités et maître d'œuvre du Schéma D'Accessibilité des gares (SDA). Dans sa réponse en date du 15 janvier, la présidente de la Région et d'Ile-de-France Mobilités n'a pas manqué de rappeler que la SNCF, maître d'ouvrage des travaux, est responsable de la tenue des coûts et des travaux sans que les territoires n'en subissent les conséquences. Elle a en outre indiqué qu'un audit est en cours sur le respect du coût objectif général du SDA.



Pour autant, la mobilisation doit rester intacte autour de ce dossier. C'est en ce sens que l'association "Mobilité réduite "envisage un recours afin de rétablir la construction de ce 4° ascenseur.

Il appartient également à chacun d'exprimer son désaccord avec cette suppression et c'est pourquoi, nous vous invitons à retourner en mairie de Moret-Loing-et-Orvanne le coupon réponse ci-joint ou à participer à la pétition en ligne sur

https://www.mesopinions.com/petition/droits-homme/mise-accessibilite-totale-gare-moret-veneux/124451

PÉTITION : pour l'accessibilité de la gare SNCF à la gare routière

Civilité, Nom et Prénom :

Adresse:

Tél. Fixe et Mobile : Adresse électronique :

Je signe la pétition pour le rétablissement d'un 4e ascenceur dans le cadre du chantier de mise en accessibilité de la gare SNCF de Moret - Veneux-Les Sablons.

Fait à Moret-Loing-et-Orvanne, le

Signature

Merci de bien vouloir retourner cette pétition dûment complétée à l'accueil de l'une des 5 Mairies déléguées ou à l'adresse mail suivante : maire.mlo@moretloingetorvanne.fr

VIE QUOTIDIENNE ENFANCE

Anticiper la montée en puissance de la vaccination anti-covid

La crise sanitaire qui affecte notre pays, mobilise les efforts de tous, à commencer par les personnels de santé, les laboratoires de recherche médicale et pharmaceutique mais aussi les élus locaux. Il y a quelques semaines, le site de Montereau-Fault-Yonne a été retenu par l'Agence Régionale de

Santé (ARS) afin d'y ouvrir un centre de vaccination.

Toutefois, cette structure s'est avérée dans l'incapacité de fonctionner normalement, en raison notamment d'une forte pénurie de doses vaccinales. Ce centre n'est pas le seul. Fontainebleau, Nemours, Melun et

tous les autres centres de vaccination tant en Seine-et-Marne qu'en lle-de-France, connaissent de fortes tensions.

Il ne faut pas désespérer que cette situation s'améliore et la prochaine mise sur le marché d'un nouveau vaccin incite à l'optimisme. Afin d'anticiper une montée en puissance des campagnes de vaccination et de permettre au plus grand nombre d'y avoir accès, la mairie a adressé un formulaire de contact à toutes les personnes âgées de plus de 75 ans et résidant dans la commune.

Il permettra de reprendre contact avec elles, afin de les tenir informés des modalités d'accès à la vaccination et des mesures d'accompagnement mises en place par la commune (créneaux réservés, aide aux prises de RDV, voire appui au transport).

Bons d'achats chez les commerçants le succès en deux temps

A l'approche des fêtes de fin d'année et afin de soutenir les commerçants locaux, la ville de Moret-Loing-et-Orvanne a édité 1000 bons d'achats de 10 € chacun, à valoir jusqu'au mois de mars prochain.

Près de 200 bons d'achats ont été retirés en mairie au cours des premières semaines. Comme convenu au lancement de l'opération, une rencontre avec le bureau de l'association des commerçants a permis de dresser un bilan à la fin janvier. Les premiers résultats sont positifs même si la période est globalement peu propice (creux d'après les fêtes, couvre-feu...).

Il a été décidé, conjointement avec l'association des commerçants et la ville, que les autres bons d'achat seront conservés pour être offerts lors d'une future quinzaine commerciale. Une deuxième vie qui s'inscrira pleinement dans les actions en faveur du commerce local.





Des protocoles sanitaires sans concession

sanitaires ne cessent d'être modifiés pour permettre la poursuite des activités scolaires et périscolaires.

Dans ces circonstances, les agents de l'enfance ne ménagent pas leurs efforts pour garantir la sécurité des enfants tout en continuant à leur proposer des

Les agents municipaux ont également dû s'adapter car la commune a fait le choix depuis la rentrée de ne pas alléger les protocoles.

Les enfants sont répartis par classe et selon un plan de table bien identifié de façon à limiter les cas contact et tracer rapidement les contaminations possibles. Un dispositif de tracing traçage identique est mis en place sur les ALSH.

Parallèlement, les renforts en entretien COVID ont été prolongés et là encore, il faut souligner la grande adaptabilité de l'ensemble de ces agents qui chaque iour permettent à nos enfants d'être accueillis en toute sécurité (les classes sont ainsi désinfectées tous les jours, et les surfaces contact plusieurs fois par jour).

Toutefois, une note émise par la Direction Générale de la Santé en date du 7 février a précisé les modalités à prévoir, dans l'hypothèse où un élève cas contact à la COVID 10 ou à ses variantes serait détecté dans les écoles maternelles ou élémentaires. Cette note précise notamment qu'il sera " automatiquement procédé à la fermeture de la classe où le cas contact sera dépisté. " Dans ces circonstances et compte tenu de l'extrême tension des effectifs mobilisés, nous ne serons pas toujours en mesure de maintenir un service de prise

Malgré le démarrage de la vaccination, les protocoles en charge des enfants sur le temps scolaire. C'est pourquoi nous invitons dès à présent les familles à prendre toutes les précautions utiles pour faire face à cette éventualité.

> N'oublions pas l'école de Montarlot et son cadre unique d'apprentissage.

CAMPAGNE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2018 auront lieu du 15 février au 15 mars, selon les modalités suivantes :

Envoyez par courriel actioneducative@moretloingetorvanne.fr

les renseignements suivants :

nom + prénom + adresse postale + téléphone + mail de chaque parent + nom + prénom + date de naissance de l'enfant

les pièces à fournir suivantes :

- le livret de famille,
- la pièce d'identité des deux parents,
- un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- le carnet de vaccination à jour des vaccinations obligatoires
- le jugement de garde, le cas échéant
- la dérogation scolaire : accords écrits et signés des maires de la commune de résidence et d'accueil pour les communes extérieures à Moret-Loing-et Orvanne. Un courrier unique de dérogation pour la commune de Moret-Loing-et-Orvanne.

Le Lien n°12 - Février 2021

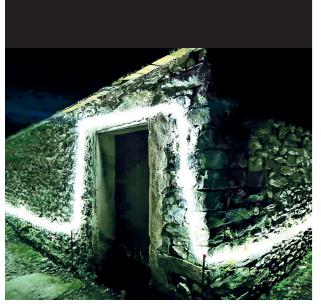
RETOUR EN IMAGES

GESTION DES RISQUES



















Crue, neige, canicule : soyons toujours prêts !

Signe des temps mais également marque tangible des dérèglements climatiques, les risques naturels impactent de plus en plus l'organisation des mairies.

Ils s'ajoutent aux risques technologiques dont les effets peuvent avoir d'importantes conséquences sur les populations: accidents routiers ou ferroviaires, incendies, rupture d'approvisionnement électrique, etc.

Tous ces risques font l'objet de procédures précises, qui permettent aux services d'être réactifs et efficaces en cas de survenue d'une crise majeure. Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), prévu par l'article R. 125-11 du Code de l'environnement, informe les habitants de la commune des risques majeurs, naturels ou technologiques existants, et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre face à ces risques sur la commune. Le DICRIM reprend les informations transmises par le préfet.

Outre ce document, les mairies ont la possibilité de réaliser un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui détaille l'ensemble des risques potentiels, les mesures à prendre, les acteurs à mobiliser, les circuits d'information, etc.

En vue de l'actualisation de ce document cadre et pour intervenir le plus efficacement possible auprès des habitants les plus vulnérables, il est important d'avoir un recensement à jour de toutes les personnes concernées.

Nous invitons tous les habitants qui le souhaitent à se faire connaitre en remplissant la "fiche de renseignement gestion des risques " disponible en mairie et sur le site internet de la ville.

http://moret-loing-et-orvanne.fr/gestion-des-risques

Vigilance des services et des élus

Afin de répondre à toutes les demandes des services de secours mais aussi d'intervenir quelle que soit l'heure, les services techniques et les élus sont équipés de téléphone d'astreinte. Les motifs d'appels ne manquent pas : animaux errants ou blessés, coupures d'eau, de gaz ou d'électricité, déclenchement d'alarme dans un bâtiment public, nettoyage de la voie publique après un accident ou fuite, etc.

En outre, une "astreinte hivernale" est mise en place de novembre à mars. Elle permet d'intervenir immédiatement en cas de neige ou de verglas.



Soyez informé en temps réel avec l'application Citykomi

- Installez gratuitement l'application citykomi © Moret-Loing-et-Orvanne sur votre téléphone mobile
- SCANNEZ le QR Code via l'application

Février 2021 - LeLien nº12 LeLien nº12 - Février 2021

CULTURE

Salon des Métiers d'Art : à la rencontre des passions !

Dans le cadre de la 15e édition des Journées Européennes des Métier d'Art « Matières à l'œuvre », la ville de Moret-Loing-et-Orvanne et l'association artistique « Les Jeux de Dames » s'associent pour une 1ère édition locale

de ce salon, les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 avril. Ce salon est une belle occasion pour promouvoir une multitude de savoir-faire et artisanats d'art.

« A travers cet événement, nous voulons promouvoir les savoir-faire hérités d'hier et perpétuellement renouvelés, permettre la découverte de ces métiers exceptionnels, au travers d'expositions d'artisans locaux et régionaux qui proposeront également des démonstrations et des ateliers autour de leur métier », souligne Olivier Lebeau, adjoint à la culture et au patrimoine.

La diversité des corps de métier, des techniques, des sensibilités, des matériaux... Métal, bois, céramique, textile, feutre, laque, cuir, encre, etc. seront les vedettes de ces 3 journées de partage. Chacun pourra échanger avec les artisans... et succomber à son tour aux charmes des matières!

Les exposants: Constance du Bellay (bijoutière émailleur), Fabienne Lenglet (Bronze),

Florence Patrie (argent et os), Gaëla Rault (broderie d'art), Pierre Bouillot (tourneur sur bois), Roger Daguet (luthier), Martine Longval (céramiste), Isabelle Antier Sayag (céramiste), Françoise Clouzeau (céramiste porcelaine), Hélène Maréchal (céramiste), Olivier Gamboa (mosaïque), Patrice Jamar de Bolsée (modiste), Yves Méric (coutelier), Eric Thiriet (bronze d'art), Hector Gonçalves (ciseleur sur bronze), Sophie Belle (gravure), Catherine Faya-Dauvergne (gravure), Sylvie Zarnowski (sellier maroquinier), Damien Diche (tailleur de pierre – sculpteur), Delphine Ochat

Pratique : les 9, 10 et 11 avril, de 11h à 19h, Maison Lesage, Moulin à Tan et Salle de la Justice de Paix.

Agenda

Atelier numérique volumique (4-8 ans)

Mercredi 17 février à 16h Médiathèque Marina Tsvetaeva à Écuelles

Exposition

Corinne Simon-Aymard Du 20 février au 3 avril Atelier le Vivier à Moret

Voyage avec les tout-petits (0 à 3 ans)

Les 4 mars et 8 avril à 9h30 Médiathèque Marina Tsvetaeva à Écuelles

Exposition Le monde en couleur

Goûter d'art

du 5 mars au 25 avril de 14h à 18h Musée municipal à Moret

Atelier tricot

Les 6 mars et 10 avril à 10h Médiathèque Marina Tsvetaeva à Écuelles

Les 6 mars et 10 avril à 11h Médiathèque Sarah Bernhardt à Veneux

Brocothèque

Dimanche 7 mars Salle des fêtes Roland Dagnaud

Bébés lecteurs (0 à 3 ans)

Les 8 mars et 12 avril à 9h30 et à 10h45 Médiathèque Sarah Bernhardt à Veneux

Les p'tites histoires (3 à 6 ans)

Les 10 mars et 7 avril à 10h Médiathèque Sarah Bernhardt à Veneux

Atelier jeux et BD (à partir de 10 ans)

Vendredi 12 mars à 18h Médiathèque Sarah Bernhardt à Veneux

RDV MURMURES

Live Art numérique belge Vendredi 12 mars à 19h30 Le MUR espace de création à Écuelles

RDV philo

Samedi 13 mars à 10h30 Médiathèque Sarah Bernhardt à Veneux

Exposition LA FONTE DES NEIGES

Lou Goineau Du 13 au 28 mars

Espace Regards à Moret

Comédie PAR ICI LA MONNAIE Les 19 et 20 mars

Thalie théâtre à Moret

Atelier de création de BD

Samedi 20 mars à 14h30 Médiathèque Marina Tsvetaeva à Écuelles

Atelier Anuki (à partir de 7 ans)

Mercredi 24 mars à 17h Médiathèque Sarah Bernhardt à Veneux

Clap en Bib

Vendredi 26 mars à 17h Médiathèque Marina Tsvetaeva à Écuelles

Vide-greniers TRIFOUILLE

Dimanche 28 mars à 9h Avenue de Fontainebleau à Veneux

Atelier créatif BD (à partir de 8 ans)

JOURNÉES FUROPÉENNES 6>11

Mercredi 31 mars à 17h Médiathèque Sarah Bernhardt à Veneux

Exposition ÉLÉMENT TERRE

Du 2 avril au 23 mai Prieuré de Pont Loup à Moret

Café histoire

Samedi 3 avril 15h30 Médiathèque Marina Tsvetaeva à Écuelles

Chasse aux oeufs

Lundi 5 avril à Moret-Loing-et-Orvanne

Comédie MENTIR IS NOT GOOD

Les 9 et 10 avril Thalie théâtre à Moret

Salon des métiers d'Art

Les 9, 10 et 11 avril à Moret

Troc aux plantes

Samedi 10 avril à 10h Salle polyvalente à Veneux

Conférence PERCEZ LES SECRETS **DE L'HYPNOSE**

Jeudi 15 avril à 19h30 Thalie théâtre à Moret

Exposition

Sentia Renato Du 17 avril au 2 mai Espace Regards à Moret

Fête de la nature : fleurissez la vie!

La commune de Moret-Loing-et-Orvanne organise un concours de fleurissement ouvert à tous les habitants, particuliers, commerces ou entreprises.

3 catégories sont ouvertes pour ce concours :

- Jardins ou cours visibles de la rue
- Facades, fenêtres ou balcons visibles de la rue
- Commerces et entreprises

Le jury composé d'élus et de professionnels de l'horticulture effectuera une visite à l'occasion de la Fête de la Nature et notera la qualité de la floraison, la recherche en matière d'espèces originales ainsi que l'originalité du décor floral. Les inscriptions à ce concours sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2021. Renseignements et formulaires sur moret-loing-et-orvanne.fr/



Festival Paradisio... Les préparatifs vont bon train!



L'ambition de la 1^{re} édition du festival de cinéma de patrimoine Paradisio à Moret-sur-Loing est telle que, depuis septembre 2020, pas une semaine ne passe sans que la municipalité et l'association Paradisio, porteuse du projet, ne se parlent où ne se rencontrent. Il est encore trop tôt pour dévoiler les détails du programme de ce festival qui animera notre commune les 27, 28 et 29 août prochains, mais l'heure est aux derniers repérages techniques. En effet, ce sont pas moins de 5 reconstitutions de scénographies d'anthologie, 15 projections, 2 expositions thématiques, 1 ciné-concert, et de nombreuses surprises qui vous seront présentés lors de ce festival unique et entièrement gratuit. Tout le centre historique de Moret-sur-Loing vibrera au rythme d'un 7e art vintage. Des invités prestigieux sont eux aussi prévus au programme!

Toutes les énergies et bonnes volontés seront utiles pour une réussite exemplaire du festival!

Aussi, quel que soit votre âge ou votre culture cinématographique, n'hésitez aucunement à prendre contact avec l'association Paradisio par mail: paradisio@moretloingetorvanne.fr pour échanger lors de la visio-conférence programmée le mardi 23 février à 19h et trouver votre place dans cette fourmillante et prometteuse énergie!!!

Notre commune a besoin de vous! Paradisio aussi!

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Captages d'eau potable : prévoir et anticiper

Le site de « Roussigny » fournit une part importante des besoins en eau potable des bassins de vie de Moretsur-Loing et Saint-Mammès. Bien qu'essentiel à notre territoire, le site ne bénéficie pas d'un périmètre de protection des captages, pourtant obligatoire depuis

la loi sur l'eau depuis 1964. Afin de se mettre en conformité avec cette réglementation et se prémunir contre tout risque de pollution accidentelle, le Président du SIDEAU a donc relancé le dossier auprès des services de l'Etat.

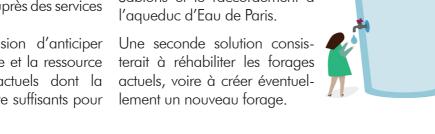
Ce travail a également été l'occasion d'anticiper l'évolution des besoins en eau potable et la ressource disponible. En effet, les forages actuels dont la production est en baisse, sont tout juste suffisants pour

assurer les besoins en eau des habitants de Moret-sur-Loing et Saint-Mammès et pourraient créer des pénuries en cas de mise à l'arrêt.

C'est pourquoi le SIDEAU étudie actuellement deux solutions. La première sera d'utiliser l'interconnexion entre

les communes déléquées de Moret-sur-Loing et Veneux-les-Sablons et le raccordement à







Région Ile-de-France : ouverture de la 2e session du budget participatif écologique et solidaire

La Région Île-de-France lance la 2^e session de son Budget participatif écologique et solidaire. Jusqu'au 8 mars 2021, tous les Franciliens pourront voter pour leurs projets préférés dans l'une des 5 catégories proposées :

- L'alimentation, la biodiversité et les espaces verts,
- Le vélo et les mobilités propres,
- La propreté, la prévention et la gestion des déchets, l'économie circulaire,
- Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique,
- La santé environnementale.

Renseignements et dépôts des dossiers sur www.iledefrance.fr

Et les projets « participatifs » de Moret-Loing-et-Orvanne ?

3 projets ont été déposés sur la commune (2 par la municipalité et 1 par une association). Ils seront soumis au vote des Franciliens jusqu' au 8 mars sur le site https://budgetparticipatif.smartidf.services/, et les projets ayant reçu le plus de vote seront financés par la région. Nous vous les détaillons ci-dessous :

- " Aménagement d'un jardin municipal pédagogique et participatif " (remise en état et en sécurité du Jardin des Noues à Veneux-Les Sablons, pour une ouverture plus large au public, aux associations, et aux écoles et centres de loisirs)
- "Triporteur de propreté à assistance électrique pour la commune de Moret-Loing-et-Orvanne " (vélo électrique pour la réalisation de certaines opérations d'entretien par les ST)
- Projet de l'association " Provelo sud Ile de France " : " Savoir rouler à vélo : 4 mots qui doivent venir une réalité à Moret-Loing-et-Orvanne " (apprentissage du vélo pour les enfants)



À VOS VOTES

Les 3 projets retenus sont consultables soit en scannant le QR Code soit sur le site : http://moret-loing-et-orvanne.fr/projets-participatifs/

Et après ? Au terme de la phase de vote, l'intégralité des projets lauréats vous sera dévoilée. Ils seront mis en œuvre dès que possible par les services de la Ville et les porteurs de projets.







Transition énergétique pour les bâtiments publics

La ville de Moret-Loing-et-Orvanne souhaitait réaliser de fortes économies sur ses factures de chauffage. Ainsi un groupe de travail s'est formé entre élus et techniciens afin de réaliser une expertise énergétique sur les bâtiments communaux.

La solution la plus adaptée aux besoins fut le calorifugeage (photos ci-dessus) pour la chaufferie de l'enceinte scolaire sur la commune de Veneux-Les Sablons. Ces travaux d'isolation de 300 mètres linéaires de canalisation et de 350 m² de sous-sol ont permis d'éviter des déperditions de chaleur sur le trajet entre la chaudière, les robinets et les radiateurs.

LE SAVIEZ-VOUS

Comme le calorifugeage contribue à limiter les pertes calorifiques et donc à économiser l'énergie, ces travaux sont entièrement subventionnés par l'Etat.

En effet, le dispositif CEE (Certificat d'Economie d'Energie) permet de faire financer la quasi-totalité de votre projet par des fonds prélevés par l'Etat sur des industries carbonées.

Réduire ses dépenses énergétiques c'est faire des économies et un geste pour la planète.

Un baromètre pour les piétons

Tous les déplacements commencent à pieds ! Une ville "marchable "doit chercher à prendre en compte les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, ainsi que celles et ceux qui ont du mal à marcher ou se déplacer.

A l'initiative de la Fédération Française de Randonnée et ses partenaires de " Place aux piétons " (Rue de l'Avenir et 60 Millions de piétons), un baromètre des villes " marchables " a été mis en place. Il est soutenu par l'ADEME, les Ministères de l'Écologie, des Sports et des Transports, ainsi que de nombreux partenaires

L'objectif de ce baromètre est d'évaluer la piétonisation des villes françaises, selon 5 indicateurs :

- Les pratiques des français et leur ressenti global sur le quotidien de la marche,
- La sécurité des déplacements à pied,
- Le confort des déplacements à pied,
- L'importance donnée aux déplacements à pied par les communes,
- Les aménagements et services spécifiques pour les

Le baromètre des villes " marchables " permettra à notre commune de disposer d'un état des lieux et d'anticiper les actions à mettre en œuvre pour y améliorer la circulation des piétons.

Questionnaire en ligne jusqu'au 15 mars 2021 : https://ffrp.sphinxonline.net/surveyserver/s/ placeauxpietons/baro villes pietonnes/ffrp site.htm





Le début d'année d'une collectivité est marqué par l'élaboration du budget. Cela nécessite d'établir des priorités et de faire des choix, notamment en matière d'investissement. Pour cette année 2021, voici 3 sujets en préparation (parmi bien d'autres) sur lesquels la commune interviendra :

La réfection totale du caniveau central de l'allée du Rouge Pigeon, après plusieurs " réparations ", est devenue une évidence. La programmation des travaux est déjà engagée...

Parmi les équipements ouverts au public, et nécessaires à la bonne activité des associations, le court de tennis attenant au gymnase de la Pierre Droite sera refait cette année, comme nous nous y étions engagés. Nous sommes actuellement en phase de recherche de financements complémentaires auprès des organismes de tutelles...

Le programme de remplacement des "branchements plomb "sur le réseau d'alimentation en eau potable, engagé depuis plusieurs années sera achevé en 2021.

> Jean-Philippe Fontugne Maire délégué d'Écuelles

La Cantine « Bio et Locale », des résultats encourageants !

de notre projet de mandature. Elle passe notamment vice, respectant toutes les précautions définies dans par nos habitudes alimentaires. Dans les locaux de le protocole sanitaire, œuvrent au quotidien pour l'école et de l'accueil de loisirs de Ravanne, le pro- transformer les produits du territoire, et offrir le meiljet de développement d'une alimentation saine et leur à nos enfants! durable a été poursuivi et dynamisé.

Il s'agit d'un projet pilote rendu possible par le fonctionnement « en régie » du service de restauration collective (ce sont des agents municipaux qui réalisent les plats servis aux enfants). Les enjeux sont très importants car ils allient la santé de nos enfants en leurs proposant des denrées exemptes de produits sanitaires ou d'additifs industriels, l'impact environnemental en sélectionnant des produits cultivés dans des conditions respectueuses des sols et de la ressource en eau, et le soutien aux producteurs du territoire en favorisant les filières courtes...

Le travail effectué par le groupe de projet conduit par Gaël Tanguy, élue en charge de ce dossier, permet d'ores et déjà de mettre dans l'assiette des enfants des produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique dans une moyenne de 70 % des denrées utilisées pour l'accompagnement du plat principal, 60 % pour les fromages, et près de 40 % pour les entrées et les desserts...

Au-delà de la composition des assiettes, le projet, auquel sont associés les enseignants de l'école, les parents d'élèves et les animateurs de l'accueil de loisirs, s'attache à la réduction du gaspillage alimentaire, à l'équilibre nutritionnel, et porte un volet pédagogique en direction des enfants comme des parents... Il a vocation à être développé dans les autres services de restauration collective de la commune afin d'en faire bénéficier tous les enfants de Moret-Loing-et-Orvanne.

La transition écologique est l'un des principaux axes Malgré le contexte de la Covid, les agents du ser-





Nous venons de refermer la porte sur une année particulièrement stressante, voire éprouvante pour certains d'entre vous, aussi aimerai-je avoir une pensée émue pour ceux qui l'an dernier ont dû faire face à la perte d'un être cher. Nous vivons une grande période de bouleversements et il est juste d'aspirer à un peu de douceur et de sérénité. Néanmoins, vous le savez, il nous faudra encore quelques mois pour sortir de cette crise sanitaire ; je compte donc sur vous pour continuer à prendre toutes les précautions nécessaires à la limitation de la propagation de la Covid 19.

Katell Gaudin Maire déléquée d'Épisy

Pour cette année, je souhaite qu'Épisy retrouve ses couleurs, et je m'engage à ce que notre village soit à nouveau paré de belles tonalités printanières, tel qu'il a pu l'être grâce aux magnifiques illuminations dont nous avons pu profiter lors des fêtes de fin d'année.

Travaux

Nous avons des chantiers en cours comme la rétrocession de certains quartiers, la régulation de la vitesse dans notre village, le rafraichissement de la mairie ou encore celui du terrain des sports ainsi que la finalisation de la protection du site afin que vous puissiez, en famille en profiter plus amplement. Espérons que nous y parviendrons dans l'année.

Services

Je m'engage également à continuer comme i'ai déià mis un point d'orque à le faire depuis ce début de mandat, à ce que vous puissiez bénéficier au maximum

des services de Moret-Loing-et-Orvanne : citons par exemple la mise en place de permanences du CCAS en mairie d'Épisy, la création d'un service d'étude, la mise à disposition de la navette et l'accès aux infrastructures sportives d'Ecuelles ou la mise à disposition depuis janvier d'un intervenant musique pour l'ensemble de l'école. Le franc succès du food truck, nous a prouvé que vous étiez également friands et en attente de commerces de proximité ; nous sommes donc à la recherche de nouveaux commercants ambulants ou de projets de ce type!

Il me semble également primordial de trouver un moyen d'accueillir les associations qui seraient partantes pour redynamiser notre village. J'ai hélas dû différer deux ou trois projets pour le moment, en raison du manque de salle et des conditions sanitaires mais, ce n'est que partie remise! A très vite...

MONTARLOT

Déchets verts : agir en concertation



Après avoir longtemps été considérés comme un produit anodin, les déchets verts sont aujourd'hui mieux connus et leur gestion est strictement encadrée par la loi. Le brulage de ces déchets est interdit depuis 2011 en raison de leurs forts impacts sanitaires et environnementaux. Jugez vous-même : 50 kg de déchets brulés émettent autant de particules que 10 000 km en véhicule diesel, qu'une saison de chauffage d'un pavillon au fioul...

Samedi 23 janvier, un échange a été organisé concernant la suppression du dépôt de déchets verts en périphérie de Montarlot. Les élus municipaux et les agents du SMICTOM sont venus de répondre aux nombreuses questions des habitants. Ce dépôt de déchets verts, assimilable par la loi à une décharge, rassemblait chaque

année jusqu'à 30 tonnes de matériaux divers entreposés par des habitants locaux, mais souvent aussi, par ceux des communes voisines. Deux fois par an, ces déchets étaient brûlés à l'air libre, avec d'importants risques de dispersion de particules.

La mise en conformité du site a suscité naturellement des interrogations de la part des usagers et une réflexion sur les alternatives disponibles. C'est pourquoi la mairie s'est engagée à mettre en place des solutions d'accompagnement avec des opérations de broyage ou des mesures plus spécifiques dont le service " allo déchets " à étudier avec le SMICTOM.

Spectacle de Noël

Un spectacle de contes musicaux plein de charme pour les 13. enfants de l'école de Montarlot le 15

décembre. Une parfaite alliance de la narration et de la musique, avec une conteuse habitée par ses histoires et des instruments insolites

Merci à nos artistes Armelle

et Babass et à la compagnie Virges Armes pour ce joli moment d'évasion!

> **Catherine Arriat-Boisserand** Maire déléquée de Montarlot

14 LeLien n°12 - Février 2021

VENEUX-LES SABLONS

Patrimoine : les travaux prennent de la hauteur



Depuis plusieurs années, les fidèles ont pu remarquer que l'église Notre-Dame de la Nativité prenait l'eau. Après une première intervention en novembre dernier sur les vitraux et la toiture, d'importantes infiltrations mettaient en danger les vieilles pierres érigées au XIIe siècle. Ainsi une seconde intervention fut effectuée début février par le remplacement d'une centaine de tuiles.



"Petites villes de demain " un programme qui redonnera du cœur à la nôtre!

la Cohésion territoriale et des Relations avec les Collectivités territoriales, le programme "Petites place de l'église à Veneux-Les Sablons. villes de demain " vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Il a pour objectif de donner aux élus des villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

Seules 15 communes ont été retenues en Seineet-Marne pour bénéficier de ce programme qui à l'échelle nationale, devrait mobiliser 3 milliards d'euros en combinant différents programmes financiers. Pour Moret-Loing-et-Orvanne, les attentes sont fortes, compte tenu du contexte conséquences économiques.

Au-delà, ce dispositif va nous permettre d'engager la revitalisation des centre villes et de venir en appui

Lancé le 1^{er} octobre à l'initiative du ministère de des projets structurants déjà engagés, comme la place de l'hôtel de ville à Moret-sur-Loing ou la



Cette aide de l'Etat pourrait également faciliter sanitaire dont on ne mesure pas encore toutes les le recrutement d'un animateur de centre-ville et ainsi de porter les actions de la municipalité en faveur du commerce local.

L'année 2021 a mal débuté pour certains de nos concitoyens avec l'incendie volontaire de 4 véhicules sur l'Avenue de Fontainebleau et plusieurs cambriolages. Nous partageons le désarroi des victimes et nous comprenons le sentiment d'insécurité que de tels faits peuvent générer. Aussi nous sommes particulièrement vigilants à la présence sur notre territoire des équipes de la police nationale du commissariat de Montereau qui reste la première garante de la sécurité publique.

La persistance de la crise sanitaire avec ses échéances d'amélioration malheureusement reportées continue à peser au quotidien et bloque quasiment toute activité évènementielle qui nous manque tant.

Alors prenons le temps de préparer ces jours meilleurs, c'est ce que font les agents techniques, déjà en action sur les espaces verts ou encore nos associations qui mettent en place leurs agendas 2021. Avec volonté, espoir mais sans précipitation, car comme le disaient les anciens : tant que Février n'est pas passé...

> Hervé Jochmans Maire délégué de Veneux-Les Sablons

Du nouveau au jardin pédagogique des Noues L'accessibilité du Foyer municipal



En complément des activités pédagogiques habituelles qui reprendront en avril, le jardin des Noues est depuis cet automne l'objet de soins particuliers pour la création de parterres d'ornement. Evelyne Heng, habitante passionnée de jardinage, s'est lancée bénévolement dans cette initiative.

Avec le temps, le chiendent s'est installé; il faut l'éradiquer avant d'envisager toutes nouvelles plantations, et bien sûr sans aucun produit phytosanitaire! Inspirée de la permaculture, la pose de lasagnes végétales a été retenue tant pour étouffer les mauvaises herbes que pour enrichir progressivement le sol.

Comme en cuisine, il suffit d'alterner les couches de cartons (non imprimés, débarrassés de leurs étiquettes et adhésifs) et de déchets végétaux (résidus de tailles, tontes, feuilles mortes etc.). L'ensemble progressivement se décomposera et pourra être intégré à la terre.

Les débris végétaux ont été collectés dans le jardin-même ou dans le voisinage. Les cartons proviennent de commercants locaux, contents d'en être débarrassés.

La patience étant l'une des grandes vertus du jardinier, il faut désormais attendre que la nature fasse son travail. N'hésitez pas à passer rue du Viaduc pour observer la progression des travaux au fil des saisons.





Après la création d'une place PMR face à l'accès de la salle, des travaux de réaménagement ont été effectué permettant à toute personne à mobilité réduite (déficience motrice ou sensorielle) d'accéder facilement à cette salle communale très fréquentée. (montant des travaux 8 700 €)

Bienvenue à Milo



Né le 22 novembre dernier à 5h30, sur l'eau et dans l'eau. Le petit Veneusien a vu le jour avec quelques semaines d'avance au domicile de ses parents Léa et Ziad dans une piscine d'accouchement, à bord de la péniche familiale, pour leur plus grand bonheur et celui de son grand frère Joaquin. Ainsi Milo est le seul à être véritablement né à Veneux-Les Sablons en 2020! Nous leur adressons nos sincères félicitations.

16 LeLien nº12 - Février 2021

INFORMATIONS PRATIQUES

Déploiement de la 4G : des interférences possibles avec la TNT

L'utilisation d'Internet en mobilité par le biais d'une tablette ou d'un smartphone continue à se développer chaque année. Cette croissance se traduit par une augmentation conséquence du trafic sur les réseaux de téléphonie mobile. En France, les services de haut débit peuvent se déployer dans cinq bandes de fréquences et c'est l'agence Nationale des Fréquences (ANFR) qui les délivre. Toutefois, cet établissement public met en garde quant à des autorisations récentes qui ont été accordées sur la commune de Moret-Loing-et-Orvanne et qui peuvent s'accompagner d'interférences avec la TNT.

Les téléspectateurs qui constatent depuis peu des difficultés de réception de la TNT peuvent remplir un formulaire de réclamation en se connectant sur le site : www.recevoirlatnt.fr

Marchés les mardis et vendredis, rue du Pavé Neuf

En raison du plan Vigipirate, la commune a été amenée à déplacer le marché qui se tenait jusqu'alors place de l'Hôtel de Ville. Cette nouvelle implantation sera amenée à perdurer tant que les mesures de sécurité l'exigeront mais aussi pour permettre la réfection complète de la place de l'Hôtel de Ville qui démarrera dans le courant de l'année.

Dans le cadre de sa démarche de valorisation d'une agriculture locale et bio et de défense des circuits courts, la municipalité souhaite diversifier l'offre en invitant des producteurs locaux et bio à s'installer sur le marché. Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie par téléphone ou par courriel : maire. mlo@moretloingetorvanne.fr.

TRIBUNES D'EXPRESSION

GROUPE "L'Avenir, Maintenant! - Plus Loin, Ensemble!

Les vœux de la veille!

municipale s'éloigne de plus en plus des habitants de la vacuité de ses arguments.

rouge de l'insécurité, elle oublie un peu vite qu'elle a laissé fermer le poste de police nationale sans rien dire et qu'elle a laissé notre police municipale en cruels sous-effectifs. Là où elle s'étrangle du non-traitement

de l'église de Veneux, elle oublie de dire qu'elle a A trop vouloir ressasser ses vieilles rancœurs, l'opposition allègrement dépensé l'argent de l'assurance sur d'autres projets, sans doute plus politiquement « vendeurs ». Là notre commune. Pas un seul jour ne passe sans qu'elle où elle fustige la reprise un peu sérieuse des dossiers tire la grosse ficelle de la critique facile, ni qu'elle agite en cours, elle oublie un peu vite qu'il y a un temps pas le pseudo bilan désastreux de ses successeurs. Elle si lointain que ça, Moret-Loing-et-Orvanne, la CCMSL vocifère, tempête et s'indigne, sans doute pour masquer et le Conseil départemental se passaient les plats sans qu'on sache trop qui mangeait quoi.

Mais les faits sont têtus. Là où elle agite le chiffon Après avoir perdu son temps pendant des années, elle en fait maintenant perdre aux autres, au risque de transformer définitivement l'homme du passif en homme du passé.

Vos élus de la Majorité

GROUPE "Ensemble!

Les habitants de notre commune sont touchés par une vague incessante de cambriolages à leur domicile. Ces même lorsque les habitants sont à leur domicile. Des voitures ont été incendiées ces derniers temps sur la engagé une politique de centralisation des commissariats de police, entrainant pour ce qui concerne Moret-Loinget-Orvanne, le déplacement des policiers de notre Dans notre commune, la tranquillité est une richesse commissariat sur celui de Montereau.

promis le développement d'une police municipale. Quel autant que faire se peut, d'y contribuer. est l'état d'avancement du recrutement de policiers municipaux?

De son côté, la Communauté de communes a élaboré un projet de vidéo-protection sur l'ensemble de son cambriolages sont souvent effectués en journée, voire territoire. Les élus majoritaires de MLO, comme ceux des autres communes, ont reçu de la part de celle-ci, la proposition de participer à ce projet, afin de mutualiser commune déléguée de Veneux-Les Sablons. L'état a les moyens. Est-ce que le maire de notre commune a l'intention d'y donner suite?

pour les habitants. C'est un de ses nombreux atouts. Lors de la campagne électorale, le groupe majoritaire a Nous voulons le préserver et c'est aux élus majoritaires,

Vos élus de l'Opposition

Appel aux photographes

Depuis maintenant 1 an, nous traversons une période complexe, inédite et éprouvante tant économiquement que psychologiquement. Des scènes de vie d'un genre nouveau éclosent : port du masque généralisé, quotas à l'entrée des magasins lorsqu'ils sont ouverts, vies sociales qui pâtissent de la fermeture des cafés, restaurant et autres endroits publics, vie associative au point mort ou presque...

L'œil averti des photographes ne peut qu'être désireux de tirer le portrait de ce quotidien ternis par les consignes sanitaires, avec ses scènes de désarroi mais aussi de solidarité et de lutte.

La commune de Moret-Loing-et-Orvanne fait appel à tous les photographes locaux (exclusivement domiciliés sur la commune de Moret-Loing-et-Orvanne), professionnels ou amateurs, pour nourrir l'exposition photo plein-air " MASQUES, CONFINEMENT ET COUVRE-FEU "

Déroulement :

- Envoi des photos format HD à culture@moretloingetorvanne. fr au plus tard le 15/03/21
- Chaque photo devra être nommées de la façon suivante : titre nom photographe.jpg
- Maximum de 4 photos par photographe
- Les photos seront tirées sur des panneaux métalliques qui seront exposés dans les rues de notre commune à partir du 15/04/21. L'envoi de photos vaut acceptation implicite du photographe à être exposé comme décrit ci-dessus

La municipalité se réserve le droit de refuser les photos qui porteraient atteinte à la morale ou à la liberté individuelle des sujets photographiés.

Appel aux jeunes artistes

La ville de Moret-Loing-et-Orvanne lance un concours de dessin ouvert aux enfants âgés de 11 à 17 ans inclus et résidant sur le territoire communal. Le thème de ce concours est " Être jeune à Moret-Loing-et-Orvanne ".

Le choix du support est libre (papier, carton, toile, etc.) Toutefois, les compositions artistiques ne devront pas excéder le format A3 (420 X 297 mm). Toutes les techniques sont acceptées pour participer à ce concours : crayons, gouache, aquarelle, techniques numériques, etc.

Les dessins devront être retournés en mairie au plus tard le 5 mars 2021. Ils porteront au dos les nom, prénom, date de naissance et adresse de chaque participant, ainsi que la mention manuscrite suivante : « j'autorise la ville de Moret-Loing-et-Orvanne à reproduire mon œuvre sur tout support à sa convenance. » Les participants seront conviés à une remise des prix au cours de laquelle sera dévoilé le nom du lauréat.

Renseignements auprès de : maire.mlo@moretloingetorvanne. fr ou auprès de M^{me} Colomar, conseillère municipale déléguée : pauline.colomar@moretloingetorvanne.fr

Faire face collectivement aux besoins de solidarité

Dikran Zakeossian et des élus du conseil

municipal ont rencontré vendredi 22 janvier, une délégation de bénévoles associatifs qui œuvrent dans le domaine des solidarités (Croix Rouge, 115 du Particulier, Restos du Cœur, Secours populaire, Secours Catholique, de Loin en Loing). Constat d'augmentation de la précarité et de la pauvreté, locaux mieux adaptés, mise en réseau des moyens et des ressources, sont autant de sujets qui ont été abordés lors de cette rencontre qui permettra à l'équipe municipale de mieux soutenir et



coordonner les initiatives en faveur des

personnes et des familles démunies.

L'association "Les Chats libres de Veneux-Les Sablons " constitue une alternative à la mise en fourrière des chats errants.

Cette action d'intérêt général répond à plusieurs objectifs : diminuer la prolifération de chats errants, réduire les nuisances pour le voisinage des lieux de vie, réguler les rongeurs en laissant aux chats errants leur rôle de prédation naturelle et enfin, concilier la vie animale avec la préservation de l'environnement.

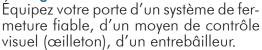
C'est pourquoi la commune vient de signer une convention avec cette association qui lui permet désormais d'intervenir sur tout le territoire de Moret-Loing-et-Orvanne. La soixantaine de bénévoles dont 7 nourrisseurs bénévoles et 2 familles d'accueil pour la sociabilisation des chatons pourra ainsi apporter son soutien à la régulation des populations de chats errants, dans une vision éthique et environnementale digne de nos amis à 4 pattes.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes!



Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez ici les bons réflexes à développer sans attendre.





Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.



Soyez prévoyant

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

Opération tranquillité vacances

Vous pouvez signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

Renseignements sur Internet: www.interieur.gouv.fr

Acteurs économiques

Bienvenue aux nouveaux commerçants installés récemment sur la commune déléguée de Veneux-Les Sablons :

- **Agence " les Maisons Clairval "**, spécialiste des maisons individuelles installée au 59 avenue de Fontainebleau. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h30* et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Contact : 01 86 90 70 21 / lesmaisonsclairvalsud77@outlook.fr
- Superette, installée au 99 avenue de Fontainebleau
 Horaires d'ouverture : du lundi au dimanche de 9h à 21h*
 Contact : 06 29 60 38 86

*(suite au couvre-feu en vigueur la fermeture est à 18h)

CARNET D'ÉTAT-CIVIL

ÉCUELLES

Transcriptions de dècès

Michel, Joseph TESTOLIN le 21 janvier 2021 ; Gérard, Bernard BOISGIBAULT le 27 janvier 2021

MORET-SUR-LOING

Transcription de naissance

ALI HAMADI Norah le 19 décembre

Mariage

BADIE-LEVET Dominique, Pierrette, Noëlle et BRUNEAU Jean-Paul, Claude le 12 décembre

Décès

MARTEAU Arlette, Mireille le 5 décembre, QUINZANOS Anserma we PINGAL le 12 décembre,

SAMBORA Wladyslawa, Weronika divorcée JAROS le 16 décembre ; HAMON Marion, Françoise épouse MICHAUD le 20 décembre ; BOYET Renée Marie vve DUFOUR le 23 décembre ; LAVAUX Blanche épouse LINGELSER le 7 janvier 2021 ; BÉNARD Gisèle, Gilberte, Irène vve GOSSEREZ le 19 janvier 2021 ; RIFFAUD Christian, Hector, François le 23 janvier 2021 ; CERNA Rozalia épouse KOSOVSKY le 23 janvier 2021 ; da SILVA RAUL Madeleine vve CLAIRIOT le 28 janvier 2021 ;

Transcriptions de décès

LAFOND Serge, Ernest le 17 décembre ; DINH Tuan le 22 décembre ; BATICLE Berthe, Pierrette vve ARCHAMBAULT le 29 décembre ; PREVOST Rolande Marie vve BOURASSIN le 15 janvier 2021

VENEUX-LES SABLONS

Transcription de naissance

ASSINARE Lucie le 26 décembre

Décès

PETIT Irène vve ALCON le 4 décembre ; CAILLOUX Roland, Aimable le 17 décembre ; BELLIAT Claude le 18 décembre ; GOBET Jacqueline Paule Marie veuve BOISSET le 28 décembre

Transcriptions de décès

NICOLAS Guy Edmond le 2 décembre ; GIORGIO Lazzaro le 13 décembre ; ROUX Michel Jean Maurice le 16 décembre ; DEFRANCE Marie Victorine Hélène veuve COURTOIS le 17 décembre ; DE CHECCHI Ginette divorcée DUBREUIL le 20 décembre



Directeur de la publication : Dikran Zakeossian Coordination éditoriale : Guillaume Bodier

ISSN: 2681-840 X

Journal municipal de Moret-Loing-et-Orvanne le Lien n°12 - février 2021

Contact: communication@moretloingetorvanne.fr Impression: Espace graphic - Écuelles 77250